

CONCOURS EXTERNE DE TECHNICIEN TERRITORIAL

SESSION 2022

ÉPREUVE DE QUESTIONS TECHNIQUES À PARTIR D'UN DOSSIER

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ :

Réponses à des questions techniques à partir d'un dossier portant sur la spécialité au titre de laquelle le candidat concourt.

Durée : 3 heures

Coefficient : 1

SPÉCIALITÉ : ESPACES VERTS ET NATURELS

INDICATIONS DE CORRECTION

1) Présentation du sujet

Pratiques professionnelles, méthodologie, approche environnementale, médiation..., les services des Espaces verts sont appelés à élaborer ou à adopter, au quotidien, des réponses techniques et à se positionner dans une variété de champs.

Dans cet esprit, le sujet proposé s'appuie sur des thématiques d'actualité (aménagement de cours Oasis et réchauffement climatique, création d'un atlas de la biodiversité) et sur des thèmes plus classiques (obtention d'un label, création d'un verger pédagogique) pour inviter le candidat à travailler dans ce périmètre d'intervention diversifié, au cœur de ses futures missions de technicien territorial.

2) Éléments de correction

Question 1 (6 points)

Votre collectivité souhaite engager un programme de « cours OASIS » dans les écoles primaires de la commune. En tant que responsable du service des espaces verts, vous êtes chargé d'accompagner la mise en œuvre de ce projet.

a/ Dans une note à la directrice des services techniques, vous exposerez :

- les enjeux de l'aménagement des cours Oasis,
- les grands principes de conception de ces espaces. (4 points)

Les documents 3, 5 et 7 offrent une base de réflexion / d'information relativement riche au candidat pour construire sa note, qu'il pourra enrichir de son expertise professionnelle / de ses connaissances personnelles, notamment dans son traitement des principes de conception et sa proposition de schéma de principe.

Pour obtenir l'intégralité des 4 points de la note, le candidat devra restituer la diversité des angles abordés dans la note proposée ci-dessous

Présentation : le candidat reprend le formalisme attendu dans ce type d'exercice (mention de l'objet de la note et de la fonction de son destinataire)

Eléments qui peuvent être mis en avant par le candidat dans la note

-> Eléments introductifs éventuels :

- désimperméabilisation des sols / renforcement de la végétalisation au cœur de la lutte contre les effets du réchauffement climatique en particulier en milieu urbain où le rapport entre surfaces végétalisées et minéralisées est trop faible (îlots de chaleur urbains)
- des politiques actives déployées dans ces 2 domaines : -> les cours Oasis sont pleinement inscrites dans ces stratégies de développement durable, en agissant sur les espaces généralement bitumés et peu végétalisés que sont les cours d'écoles, qui représentent des superficies conséquentes (plus de 70 ha à Paris)
- un concept développé dans le cadre de la stratégie de résilience adoptée par Paris, qui a essaimé dans nombre de collectivités territoriales

I - les arguments pour l'aménagement des cours Oasis

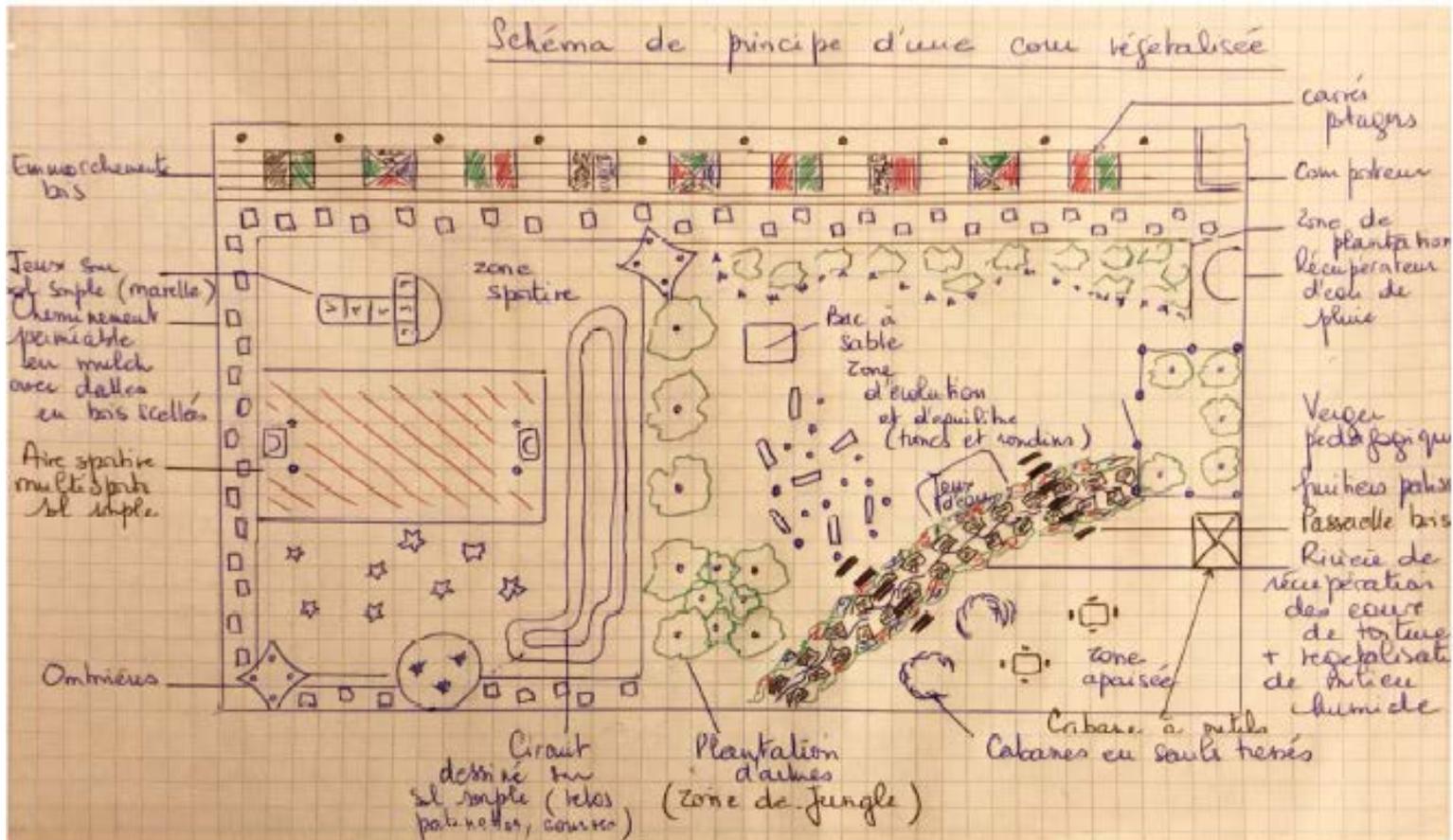
- des enjeux liés à la lutte contre le réchauffement climatique :
 - o désimperméabilisation / végétalisation d'espaces bitumés = rafraichissement, infiltration des eaux pluviales, résilience du territoire
 - o développement de la biodiversité
- des enjeux sociaux / éducationnels
 - o réponse à une demande / à un besoin de connexion des enfants à la nature
 - o opportunité de repenser les fonctions de la cour d'école : rééquilibrage des usages filles-garçons / espaces actifs-espaces calmes-circulation ; naissance de nouveaux espaces permettant aux enseignants de proposer des activités à l'extérieur
- des enjeux de médiation
 - o opportunité de sensibiliser les enfants à la nature (cycles du végétal, cycle de l'eau, faune/flore présente dans les espaces végétalisés...) / au développement durable / à la biodiversité = création de potagers / vergers pédagogiques / ateliers compostage...

II - les grands principes de conception des cours Oasis

- gestion de projet = un projet partagé co-construit : diversité d'acteurs impliqués dans l'équipe projet :
 - o conception (MOE interne / externe) / services techniques dans leur domaine d'expertise et co-conception : -> consultation de l'expertise / des besoins des usagers (enseignants, élèves, gardiens...)
 - o gestion du projet = MO interne (pôle services techniques) / externe, services éducatifs, élus... ; une gestion classique de projet pour mener l'opération
- aménagement = distribution des espaces / interventions techniques
 - o création d'îlots (espaces d'exploration, espaces apaisés/sécurisants)
 - o perméabilité des espaces et circulation, visibilité
 - o espaces désimperméabilisés (sols souples, copeaux...)
 - o place du végétal
 - o gestion des eaux pluviales (approche intégrée)
 - o cheminements, jeux, mobilier...
- usages - destination des espaces
 - o aménagements permettant l'apprentissage, la stimulation, la découverte, le bien-être
 - o aménagements permettant de reconnecter l'enfant à la nature
 - o ...
- végétalisation = place / formes du végétal...
 - o diagnostic de l'existant : conditions (orientation de la parcelle..), biodiversité, espèces végétales en place, potentialités de superficie en pleine terre, supports alternatifs (murs, pergolas, toits-terrasses...)

- choix des végétaux (diversification, espèces indigènes privilégiées, interactions faune/flore...)
- mise en œuvre technique
- potager/verger pédagogique

b/ Vous illustrerez ces principes de conception de cour Oasis en proposant un schéma de principe sur la feuille blanche donnée en annexe A (2 points)



Question 2 (4 points)

Le candidat pourra s'appuyer sur les documents 4 et 8 pour élaborer ses réponses

Un atlas de la biodiversité doit être réalisé dans votre collectivité territoriale. Vous êtes chargé d'animer cette démarche.

a/ Expliquez de quelle façon ce document peut être un instrument au service du développement de la biodiversité dans la commune. (2 points)

L'atlas de la biodiversité communale (ABC), un outil structurant et polyvalent qui permet de développer une stratégie d'action locale au service de la biodiversité.

- sensibilisation/mobilisation des acteurs locaux à la biodiversité autour du document élaboré par des experts écologues (inventaire / cartographie) : élus, acteurs socio-économiques, habitants... :
 - une mobilisation transversale : partage des connaissances disponibles
 - programmes de type sciences participatives
- prise en compte facilitée de la biodiversité dans les politiques locales grâce à un document de référence
- identification facilitée des enjeux locaux en matière de biodiversité grâce à l'état des

connaissances apporté par le document (inventaire naturaliste, cartographie...)

- identification d'actions à mettre en œuvre

b/ Décrivez votre action pour accompagner la mise en œuvre du projet. (2 points)

- une intervention accompagnant le projet sur la durée
 - o au plan technique, mise en œuvre et animation du projet : identification des ressources nécessaires (au diagnostic, à la mise en œuvre du projet...) : appui aux experts et acteurs associés (au sein des services et en dehors de la collectivité) / articulation des interventions, recherche de financements, suivi / interface aux divers stades...
 - o restitution et médiation : organisation d'un accompagnement dynamique (communication, ateliers participatifs/réunions publiques) du lancement de la démarche à la réalisation des actions définies par l'ABC, en passant par la restitution des données (documents pédagogiques, « safari » de restitution...)

Question 3 (6 points)

Dans le cadre de la requalification d'un accueil de loisirs, l'équipe d'animation sollicite le service des espaces verts pour créer un verger pédagogique sur les espaces verts existants.

Les documents 1, 2 et 6 offrent au candidat des éléments de contexte et de méthodologie

a/ Quels intérêts peut avoir la création de ce verger en matière de développement durable ou d'apprentissage des enfants ? (1,5 point)

La création d'un verger pédagogique présente une diversité d'avantages

- sur le plan du développement durable :
 - o renforcement de la nature en ville ; réservoir de biodiversité : refuge pour les insectes, les oiseaux, la flore (notion de corridor écologique)
- sur le plan de l'apprentissage des enfants :
 - o sensibiliser à la nature ; au respect des arbres / du vivant.
 - o acquisition de connaissances liées au développement de la faune et de la flore suivant les saisons, à la biologie des arbres fruitiers, aux mécanismes de la pollinisation...
 - o expérience : participation à toutes les étapes de la plantation, de l'arrosage de l'arbre et à son entretien (taille de fructification par exemple).
 - o source d'apprentissage à l'alimentation saine et durable

b/ Détaillez les conditions et moyens techniques nécessaires à l'aménagement du verger. (2 points)

Point de départ -> le diagnostic :

- espace disponible, ensoleillement, nature du terrain, du sous-sol
- travaux préliminaires (déminéralisation, dessouchage...) et analyses (sol) à effectuer
- accès du site et points d'eau proches disponibles

Formalisation du projet :

- dessin du projet (co-construit avec les futurs usagers)
- définition du verger : surface, type de verger, mode de gestion, formes et taille des fruitiers (stratégie d'implantation par rapport aux conditions et aux caractéristiques de fruitiers)
- chiffrage (réalisation/entretien = définition du budget)

c/ Expliquez comment entretenir et pérenniser ce verger. (2,5 points)

- élaboration du calendrier du verger en tenant compte de ses spécificités (type, mode de gestion, formes des fruitiers...)
- précision des modes de tailles : taille de formation, d'entretien, de fructification...

le candidat pourra prendre un ou deux exemples dans les documents en évoquant la taille d'un fruitier à noyau (Pêcher) et d'un fruitier à pépins (Pommier).

- évoquer le palissage, qui peut être intéressant dans une cour d'école où l'espace est restreint en utilisant les murs comme supports de plantation de fruitiers palissés.
- alimentation en eau et / apport d'engrais organique pour « nourrir » le fruitier
- prévention des maladies du fruitier et des parasites les plus communs -> utilisation de méthodes naturelles écologiques
- ...

Question 4 (4 points)

Les élus de votre collectivité souhaitent qu'un parc historique de la ville présentant une grande richesse horticole, et possédant des arbres remarquables ainsi qu'un jardin botanique reçoive le label « Jardin remarquable ». Vous êtes chargé de préparer cette labellisation.

a/ Dites en quoi cette initiative est intéressante pour la collectivité et pour le service des Espaces verts. (2 points)

Intérêt de l'initiative

- pour la collectivité : destiné à distinguer les jardins d'exception, le label « Jardin remarquable » peut représenter un élément de communication intéressant pour la collectivité, lui permettant de souligner son exemplarité dans la gestion / la valorisation d'un élément de patrimoine remarquable (communication / médiation, pratiques de gestion...). Elle lui permet également de s'intégrer dans un référencement réalisé à l'échelle nationale (signalisation routière...).
- pour le service des espaces verts : valorisation de l'expertise des jardiniers, médiation auprès du grand public autour de ses pratiques, autour des végétaux remarquables (à l'occasion des Journées du patrimoine / des Rendez-vous au jardin par exemple)...

b/ Décrivez l'approche que vous allez adopter pour répondre à cette demande : évaluation des différents paramètres permettant de qualifier le jardin : ajustements éventuels des pratiques, méthodologie utilisée... (2 points)

Constitution du dossier

- définition des enjeux de l'obtention du label pour la collectivité
 - o caractérisation des éléments permettant de qualifier le parc historique pour le label : arbres remarquables, collections du jardin botanique, présence de topiaires, pratiques et plan de gestion, actions de médiation... ;
 - o point sur éléments qui doivent, au besoin, être créés / mis à niveau : stratégie de communication - supports de communication, de médiation, gestion de la médiation au niveau de l'équipe des espaces verts...
- collecte pluridisciplinaire de connaissances permettant de présenter le dossier le plus exhaustif possible : connaissances historiques, horticoles, botaniques, paysagères, inventaires écologiques, prospections géophysiques éventuelles...

Evaluation des pratiques professionnelles en lien avec les impératifs du label « Jardin remarquable »

- analyse des partis pris arrêtés dans le plan de gestion du jardin au regard du label :
 - o unités de gestion différenciée (zone horticole, jardinée, rustique, naturelle...)
 - o cahier des charges d'entretien...
- intégration de la labellisation dans le projet d'équipe :
 - o médiation : formations éventuelles des agents ; opportunité de développer de nouveaux dispositifs de médiation : mobilier d'interprétation, médiation numérique de type QR code...